

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE GRAND GIBIER DE LA MARNE**

Maison de la Chasse et de la Nature – RD 5
Lieudit Le Mont Choisy
51510 FAGNIERES

<p>PROCES-VERBAL</p> <p>DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE</p> <p>DU 6 JUILLET 2018</p>

L'an deux mil dix-huit, le six juillet, à 18 heures,

Les membres de l'association « ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LA MARNE », se sont réunis en assemblée générale annuelle à la Maison de la Chasse et de la Nature, RD 5, lieudit Le Mont Choisy à FAGNIERES, sur convocation du Conseil d'administration, par lettres simples envoyées aux adhérents le 5 juin 2018.

Les feuilles de présence ont été émargées en entrant en séance, par chaque membre de l'assemblée, les adhérents 2017 et 2018, ainsi que les invités représentant les associations cynégétiques et organisations institutionnelles.

L'assemblée est présidée par Monsieur Martial JOLY, Président du Conseil d'administration. Monsieur Julien HERMANT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence des membres de l'association, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que l'assemblée est composée de 62 membres présents et représentés sur 201.

Sont mis à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- la feuille de présence ;
- le rapport d'activités et le rapport financier du Conseil d'administration (Diaporama) ;
- les propositions de résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Monsieur le Président remercie les membres et invités présents à l'assemblée d'avoir répondu nombreux à la convocation du conseil d'administration. Il constate notamment la présence de 14 nouveaux adhérents 2018, de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, de l'ONCFS, des Associations Départementales des Chasseurs de Grand Gibier de l'Aisne et de la Seine et Marne.

Il nomme les deux Scrutateurs, Messieurs Martial DUFOUR et Claude DIARD, le secrétaire Monsieur Julien HERMANT.

Parole est ensuite donnée au Secrétaire pour :

1) Rappeler que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture des rapports du conseil d'administration : rapport d'activités et rapport financier,*
- *Approbation de ces rapports,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,*
- *Affectation du résultat 2017,*
- *Renouvellement partiel du conseil d'administration,*

- *Activités de l'association en 2018 et 2019,*
- *Interventions et questions diverses.*

2) Présenter le déroulement de l'assemblée et les différentes interventions programmées :

- *Présentation du rapport d'activités*
- *Présentation du rapport financier,*
- *Vote des résolutions,*
- *Débat avec le Président et questions diverses.*

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Monsieur Julien HERMANT procède à la lecture du rapport d'activités ainsi résumé :

Chiffres clés :

- Adhésions 2017 : 142 Membres contre 115 Membres en 2016 (175 adhésions pour 2018 avant relance)
- Abonnements 2017 à la revue Grande Faune : 96 Abonnements contre 76 Abonnements en 2016 (110 Abonnements en 2018 avant relance)

Manifestations et actions menées en 2017 :

- Organisation du Brevet Grand Gibier le 3 Septembre 2017
- Participation aux CTL
- Participation à la rédaction du futur Schéma Départemental au sein des 3 groupes de travail,
- Ventes de calendriers

Nouvelles activités en 2018 :

- Formation Equilibre Forêt / Gibier
- Rallye Promenade Grand Gibier
- Fête de la Chasse et du Terroir

Résultat du Brevet Grand Gibier 2017

Monsieur Joël LEGRAND nous précise que 6 candidats de la Marne étaient inscrits sur les 23 inscrits au total.

Résultats de la session : 10 brevetés Or, dont 5 brevetés Option Arc et 1 breveté Option Vènerie.

Le Brevet Grand Gibier 2018 se déroulera le Dimanche 2 Septembre 2018.

Formation Equilibre Forêt / Gibier 2018

La formation était organisée le 14 avril 2018 à Saint-Martin d'ABLOIS, avec le CRPF, sur une journée complète, dont une application pratique en forêt l'après-midi. Elle a regroupé 23 participants.

Rallye Promenade Grand Gibier 2018

Monsieur Didier GUYARD nous rappelle que ce rallye pédestre d'une dizaine de kilomètres était organisé avec l'ADCGG de l'Aisne le 10 mai 2018 dans la forêt domaniale de Verzy.

Le cru 2018 fut excellent puisque 18 équipes se sont départagées, en passant une journée ludique et conviviale, autour de 10 ateliers. Ces ateliers abordaient 10 thèmes différents sur la connaissance des espèces de Grand Gibier, leurs modes de chasse, la connaissance de la forêt.

La prochaine édition 2019 se déroulera dans l'Aisne.

Chasse et Terroir en fête les 22 et 23 juin 2018

Notre association sera présente sur cette manifestation, aux côtés de la Fédération des chasseurs de la Marne pour préparer l'exposition des trophées et réaliser des cotations.

PRESENTATION DES COMPTES

Monsieur Bruno Dufour procède à la lecture du rapport financier et donne toutes informations, tous commentaires sur les principaux postes de produits et charges, leurs principales évolutions, utiles à la bonne compréhension des comptes.

Les **revenus 2017** de l'association s'élèvent à **9 574 €** et comprennent principalement :

- Cotisations des membres pour 3 338 € contre 2 755 € en 2016 (35%)
- Abonnements à Grande Faune pour 2 430 € contre 1 917 € en 2016 (25%)
- Subventions (Fédération départementale et ANCGG) pour 1 342 € contre 1 246 € en 2016 (14%)

Les **dépenses 2017** de l'association s'élèvent à **9 518 €** et comprennent principalement :

- Reversions à l'ANCGG (cotisations et abonnements Grande faune) pour 3 332 € contre 2 747 € en 2016 (35%)
- Assemblée générale et participation aux Assises Nationales pour 1 833 € contre 889 € en 2016 (19%)
- Fournitures de bureau et affranchissements pour 1 425 € contre 553 € en 2016 (15%)
- Brevet Grand Gibier pour 897 € contre 556 € en 2016 (9%)
- Achats de calendriers pour 794 € contre 540 € en 2016 (8%)

L'exercice 2017 se solde donc par un excédent net de 56,27 €.

VOTE DES RESOLUTIONS

Le Secrétaire met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports d'activités et du rapport financier, approuve ses rapports et les comptes 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Ces opérations font apparaître un excédent net des revenus sur les dépenses de 56,27 € pour l'exercice 2017.

Cette résolution, ayant recueillie 57 votes Pour et 5 abstentions, est adoptée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 56,27 €, décide d'affecter cet excédent en totalité dans les réserves de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Bruno DUFOUR vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de six années qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 60 voix sur 61 suffrages exprimés.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Didier GUYARD vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de six années qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 60 voix sur 61 suffrages exprimés.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Julien HERMANT vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de six années qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 60 voix sur 61 suffrages exprimés.

Sixième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Martial JOLY vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de six années qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 61 voix sur 61 suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES AU PRESIDENT

Monsieur Martial JOLY remercie les membres du Conseil d'administration et informe l'assemblée des projets et activités en cours de l'association, comme la volonté d'organiser un voyage d'étude sur une journée au cours de l'année 2019.

Il rappelle que les populations de cerfs et sangliers sont encore trop élevées dans le département. Des menaces sur notre pratique de la chasse vont poindre si les chasseurs ne se prennent pas en main. S'ajoute à cela, la menace de la Peste Porcine Africaine où il n'est plus de temps de savoir si cette maladie affectera la France un jour, mais de savoir quand cette maladie arrivera sur notre territoire.

Il se propose ensuite de répondre aux éventuelles questions de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare l'assemblée close à 20 heures. S'ensuit le traditionnel verre de l'amitié.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Pour copie conforme,

Le Président et le Secrétaire de l'assemblée,

Martial JOLY
Président



Julien HERMANT
Secrétaire

